



Panneau rayonnant aux normes ATEX pour lieux à risques.  
EX II 2G EX "e" Classe T3, 700W.

### Domaine d'application

Le panneau radiant ADF est conçu pour chauffer l'ambiance des zones dangereuses ou explosibles. Généralement utilisé dans les hangars d'avions, stations services, stockages de batteries, de peintures ou de produits chimiques, dans les usines chimiques et pétrochimiques, plateformes pétrolière, ainsi que dans tout autre endroit de gaz, des vapeurs ou des particules inflammables sont présents ou susceptibles de l'être.



Panneau rayonnant RPEX-07

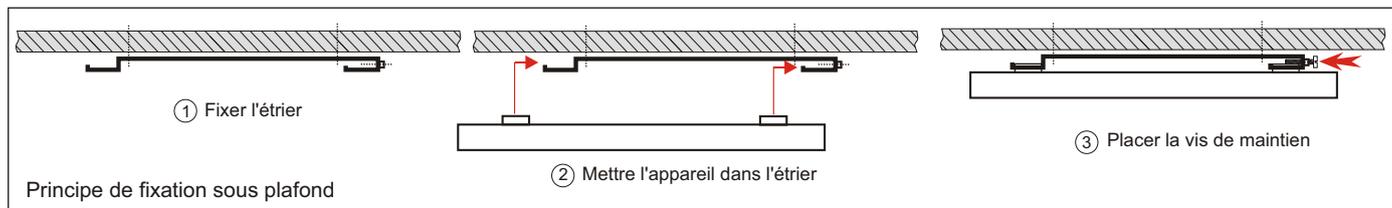
### Caractéristiques

- L'appareil est aux normes Européennes en vigueur :
  - Classification : EX II 2G EX « e » T3
  - Indice de protection IP65
  - Certifié ATEX Ex II 2 G/D
  - Puissance de 700 Watts en 230 Volts
  - Température ambiante maximale 30°C.
- Précâblé avec un câble d'alimentation d'1 m.
- Appareil livré avec son système de fixation.



### Installation

- L'installation horizontale est impérative.



### Options

- Thermostat d'ambiance anti-déflagrant :
  - Aux normes Européennes actuellement en vigueur :



Thermostat réf. BHEX1T  
réglage externe



Thermostat réf. BNEX1  
réglage interne



## Choix de l'appareil

La charge de chauffage requise sera déterminée à partir du calcul des pertes thermiques et de la température souhaitée. Les équipements destinés à être utilisés dans des zones dangereuses doivent être choisis en fonction des critères suivants :

### 1) Classification de la zone

Zone 0 : zone dans laquelle une atmosphère explosive est présente en permanence.

Zone 1 : zone dans laquelle une atmosphère explosive est présente de manière régulière au cours d'une utilisation normale - le cas le plus fréquent dans la plupart des applications industrielles.

Zone 2 : zone dans laquelle une atmosphère explosive est présente de manière occasionnelle et uniquement pendant une courte durée.

### 2) Classe de température

La température de surface de tous les équipements installés doit être inférieure à la plus faible température d'inflammation du ou des gaz ou mélanges de vapeurs explosifs présents.

T1 Température d'inflammation > 450°C. Température de surface maximale : 450°C (ex. : propane, méthane, monoxyde de carbone, gaz ammoniac, acétone, benzène et hydrogène).

T2 Température d'inflammation > 300°C. Température de surface maximale : 300°C (ex. : acétylène, butane, acétate de butyle, éthanol, formaldéhyde).

T3 Température d'inflammation > 200°C. Température de surface maximale : 200°C (ex. : essence, dérivés d'huile, nombreux produits pétrochimiques).

T4 Température d'inflammation > 135°C. Température de surface maximale : 135°C (ex. : acétaldéhyde).

T5 Température d'inflammation > 100°C. Température de surface maximale : 100°C (ex. : sulfure de carbone).

T6 Température d'inflammation > 85°C. Température de surface maximale : 85°C.

Si le chauffage est en conformité avec les exigences de T4, il est automatiquement conforme à T1, T2 et T3.

Ces informations sont données à titre purement indicatif.

### 3) Groupe d'équipements

- Groupe I pour les atmosphères explosives dans les mines.

- Groupe II pour les environnements dangereux hormis ceux du Groupe I.

Le Groupe II est lui-même subdivisé en groupes de gaz pouvant être présents, à savoir :

- IIA ammoniac, acétone, benzène, butane, monoxyde de carbone, éthane, méthane dans les zones non minières, essence, propane.

- IIB éthylène, formaldéhyde.

- IIC acétylène, sulfure de carbone, hydrogène.

Les équipements appropriés pour le Groupe IIC peuvent également être utilisés pour les Groupes IIA et IIB.

### 4) Conditions ambiantes

L'équipement doit être approprié pour l'environnement dans lequel il va être utilisé. Il doit pouvoir résister aux intempéries, à la corrosion, à la pénétration de liquides, etc., et il doit bien sûr offrir une parfaite sécurité au niveau électrique.

Un examen attentif de tous les critères indiqués ci-dessus permettra d'identifier les spécifications requises pour l'équipement.

Les chauffages BNEX sont agréés EEx "e" II T4 et sont donc appropriés pour :

- une utilisation en zones 1 et 2

- une classe de température T4 (et donc aussi T3, T2 et T1)

- le Groupe IIC de gaz (et donc aussi les Groupes IIA et IIB)

- les exigences IP 65 (protection complète contre la pénétration de poussière et protection contre l'eau projetée par une buse en provenance de n'importe quelle direction).

Référence RPEX-07



## Spécifications

| Référence | Classe<br>T° | Puiss.<br>Watts | Tension<br>Volts | Nombre<br>de phases | Thermostat | Dimensions en mm |         |         | Poids<br>kg |
|-----------|--------------|-----------------|------------------|---------------------|------------|------------------|---------|---------|-------------|
|           |              |                 |                  |                     |            | Longueur         | largeur | Hauteur |             |
| RPEX-07   | T3           | 700             | 230              | 1                   | Non        | 1192             | 595     | 30      | 10.9        |



IP 65

EX II 2G EX "e" Classe T3

### Régulation en option

|        |        |  |
|--------|--------|--|
| BHEX1T | 111299 | Thermostat ADF réglage externe sonde incorporée. |
| BNEX1  | 111099 | Thermostat ADF réglage interne sonde incorporée. |

Z.I. Les Paluds  
276 Avenue du Douard  
B.P. 81131  
13 782 Aubagne cedex  
France

T : 04 94 04 97 02

F : 04 94 80 76 90

contact@bhnthermique.com

[www.bhnthermique.com](http://www.bhnthermique.com)